

<https://www.pressegauche.org/COVID-19-L-AREQ-accueille-favorablement-le-plan-de-deconfinement-des-aines-en>



COVID-19 - L'AREQ accueille

favorablement le plan de

déconfinement des aînés en

résidence et l'ouverture à

accueillir des proches aidants

Publication date: mardi 5 mai 2020



ins les CHSLD

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 5 mai 2020 - L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) accueille favorablement le plan de déconfinement du gouvernement du Québec pour les personnes âgées qui vivent en résidence. Le plan est clair et se doit toutefois d'être suivi adéquatement d'un point de vue individuel et collectif afin d'éviter la propagation du virus.

« Beaucoup de personnes âgées commencent à se sentir oubliées dans les résidences d'hébergement. Il faut rappeler que dans la grande majorité des cas, ce sont des personnes autonomes et en bonne santé qui y vivent. L'assouplissement du gouvernement est donc de bon augure, car il ne faut pas non plus sous-estimer les impacts du confinement sur leur santé mentale et physique », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Le soutien incomparable d'une personne proche aidante

Depuis le début de la période de confinement, plusieurs personnes proches aidantes vivent de l'inquiétude quant au sort de leurs proches hébergés en CHSLD. Dans le contexte de la crise et du manque de personnel, il est essentiel de pouvoir compter sur le soutien des proches aidants qui devraient être vus davantage comme des partenaires du réseau de la santé. Il faudra toutefois s'assurer que l'équipement soit disponible pour leur protection et celle des autres.

« Le gouvernement a bien fait d'ouvrir la porte aux personnes proches aidantes en CHSLD. Il ne faut jamais négliger les bienfaits qu'elles apportent sur la santé émotionnelle et physique des personnes hébergées. Elles ont déjà l'habitude de suivre des directives médicales. Elles peuvent fort bien se conformer aux mesures de santé publique afin de limiter la propagation du virus », rappelle Mme Lapointe.

Pour le respect des droits et de la dignité de toutes les personnes âgées, peu importe où elles vivent

Rappelons par ailleurs que plusieurs personnes de 70 ans et plus vivent à domicile et espèrent une reprise de leurs activités d'une manière plus libre, tout en restant prudentes. Selon l'AREQ, le plan de déconfinement devra aussi s'assurer du respect de leurs droits autant que de leur santé mentale et physique, en lançant un message clair afin de lutter contre l'âgisme.

« Plusieurs âgés ont été victimes d'âgisme depuis le début de la pandémie. Dans les commerces, les épiceries, dans la rue, des gens se sont donné le droit de juger ce qui était le mieux pour les âgés et de les inviter sans politesse à rentrer chez eux. Mettons fin à cet âgisme. Il faut rappeler à toute la société que les âgés restent des citoyens qui contribuent et qui ont des droits », ajoute Mme Lapointe.

Enfin, l'AREQ suivra de près l'évolution de ce dossier afin de respecter l'autonomie décisionnelle des âgés tout en suivant les recommandations de la santé publique pour le bien-être collectif.